



Cercle Shito Ryu Karaté Ussellois

Pièces à fournir

Merci de joindre **la totalité** des pièces demandées en une seule fois !

1. La **fiche d'inscription** club entièrement remplie et signée.
2. **Fiche de licence** pour la fédération complétée correctement et signée.
3. Le **Règlement** (à l'ordre de "Cercle Shito-Ryu Karaté Ussellois") :
 - pour les moins de 18 ans et étudiants (certificat de scolarité) : 90 €
 - pour les plus de 18 ans : 150€.
 - Pour les familles à partir de la troisième personne **la part club** est 1/2 tarif. Mais la part fédérale (37€) et ligue(5€) reste due.
Enfants / étudiants : la part club est $90-(37+5) = 48€$. La réduction est donc de 24€. La cotisation sera donc de $37+5+24 = 66€$
La réduction ne s'applique qu'aux jeunes.Le règlement peut être étalé dans le temps ; il faut alors joindre obligatoirement TOUS LES CHEQUES avec la date d'encaissement écrite au dos du chèque.
4. **Attestation de réponse** au questionnaire de santé pour les mineurs seulement (documents vierges fournis) ou certificat médical.(nouvelle réglementation pour les certificats médicaux.) Les adultes n'ont pas besoin de fournir un certificat médical.

-----Eventuellement-----

1. Passeport sportif : à partir de la deuxième saison un passeport sportif est indispensable pour les compétition, passage de grades, stages, etc... Pour que le club puisse en faire la demande il faut fournir :
 - Une photo d'identité avec le nom inscrit au dos
 - Chèque de 25 €. (à l'ordre de "Cercle Shito-Ryu Karaté Ussellois").
2. Si vous pouvez bénéficier des coupons sports ANCV demandez le document à l'issue de la validation de votre inscription.
3. LE PASS'SPORT est reconduit pour la saison sportive 2024-2025.
Toutes les infos ici
<https://sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/>